

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2020

Date de la convocation : 4 décembre 2020

### L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Voirie
- Financement des projets
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Covid-19 : décision sur le loyer professionnel du salon de coiffure
- SyDEV : convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'un renforcement de réseau électrique
- Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion
- Convention de gestion des papiers dans les espaces de travail 2021-2025
- Tarifs communaux – année 2021
- Délibérations et questions diverses

**Présents** : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, MIMAULT Claire, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROMANO Guillaume, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline

**Secrétaire de séance** : QUELEN Joël

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Mme PASCAULT-BRICAUD précise que le renouvellement de l'offre promotionnelle AXA a été signé pour l'année 2021 (date non précisée sur le compte-rendu). Aucune autre remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

### **1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

- **Bâtiment commercial, centre de soin** : Monsieur le Maire informe les élus que l'appel d'offres est lancé (une centaine de retraits est comptabilisée). Dès la date de fin de dépôt arrêtée au 30 décembre, Monsieur le Maire contactera l'architecte pour une ouverture des plis espérée à la mi-janvier. Enfin, Monsieur le Maire précise qu'il n'y a toujours pas de proposition pour le local vacant.

- **« Village du Moulin »** : M. SABOURAUD confirme que le bornage périphérique aura lieu le 21 décembre à 9h, et fait le bilan de la première réunion de chantier qui s'est déroulée ce matin même. Le début des travaux qui devait avoir lieu le 11 janvier est repoussé au 25 janvier ; la Commission Bâtiments a demandé que le surplus de terre soit gardé puis étalé sur le bas des parcelles pour reniveler les terrains ; enfin, le bassin d'orage devra être déplacé car

trop proche du rempart ce qui a été validé. M. SABOURAUD conseille de prévenir les riverains de la rue du Chêne Tord avant le début de chantier. Les habitants des maisons situées au Chemin des Moulins à Vents devront également être avertis. M. SABOURAUD poursuit sur le problème du lieu d'installation de la cabane de chantier : elle sera probablement déposée le long du mur du cimetière pour avoir accès au branchement d'eau ; pour l'électricité, un riverain sera sollicité. M. SABOURAUD termine par évoquer les 2 problèmes majeurs : le poste électrique ne sera pas installé à l'endroit retenu par la Commission ; selon la loi ELAN, des fouilles préventives devront être réalisées pour chaque parcelle (à hauteur de 600€ par terrain) entraînant un coût supplémentaire de 10 000€ à supporter par la commune.

Le panneau publicitaire promouvant la vente des parcelles est parti à l'impression.

La prochaine réunion de chantier est fixée au 22 janvier.

## **2 – VOIRIE**

- **Chicanes sur Route du Lac :** Monsieur le Maire rappelle le projet sur la Route du Lac. A titre provisoire et d'essai, Monsieur le Maire souhaitait poser des chicanes mobiles sauf que le Département et la Communauté de Communes ne peuvent plus en fournir pour des raisons d'assurance. L'entreprise Pelletier (société choisie pour le terrassement au Village du Moulin) pourrait éventuellement en prêter pour le mois de janvier. 6 chicanes sont prévues.

- **Réunion de voirie du 28 novembre :** M. BONNEAU fait le bilan des travaux de la salle Jean-Louis Ripaud : les nouvelles peintures conviennent aux élus. Beaucoup de réparations de fissures et de fuites ont été (ou sont) à prévoir. En remplacement des lumineux sous le hall d'entrée, une tôle sera posée ; un habillage en banc de pierre au niveau de la terrasse va être fait. Enfin, les marches accédant à la terrasse vont être refaites en béton désactivé. Reste le devis des garde-corps à valider pour terminer l'aménagement de la terrasse. M. SABOURAUD rappelle les devis exposés lors de la dernière réunion de conseil : Entreprise Coudronnière : 22 982,62€ HT (soit 27 579,14€ TTC avec rabais commercial) et Menuiserie Grellier : 18 678,75 € HT (22 414,50€ TTC avec remise).

Les élus valident le devis de la Menuiserie Grellier de Saint-Hilaire-des-Loges.

- **Problème de stationnement Rue des Juifs :** La Commission Voirie s'est également attardée sur le problème de stationnement au niveau du parking. Il serait possible d'y rajouter 2 places, le long du parking (matérialisée en pointillés) et d'interdire le stationnement à l'entrée de la rue des Juifs, avec la pose d'une ligne jaune. Sur Rue de la Vallée, une réflexion de stationnement le long du talus est à l'étude ainsi que la schématisation d'une voie piétonne.

- **Travaux divers sur Route du Lac :** Pour remédier aux problèmes d'inondation au niveau du restaurant « Le Mangoustan », il est décidé de remplacer la plaque en fonte par une grille, dans un premier temps. Pour consolider les bordures, en montant sur la rue, des buses devront être remplacées.

- **Amendes de police :** Evoquée lors de la dernière réunion de conseil, cette enveloppe de 3 000€ doit être utilisée avant la fin d'année. M. SABOURAUD a fait estimer des travaux de marquages au sol (avec la création d'une place handicapée près de l'église) et la pose d'un miroir au carrefour de la Logette. Montant estimé : 4 200€.

### **3 – FINANCEMENT DES PROJETS**

Monsieur le Maire dresse le bilan des dépenses et projets, ainsi que des différentes aides possibles afin de connaître les possibilités financières pour les projets d'investissement pour le budget 2021.

### **4 – DEVIS**

M. BONNEAU présente des devis pour la réparation de la toiture de l'extension au niveau de l'atelier communal. Devis de l'entreprise Gachignard pour l'installation d'un chaineau : 1 480€, et le devis pour la rénovation des poutres par un menuisier s'élève à 1 548€ HT. Le devis est validé par l'ensemble du conseil.

M. BONNEAU présente un autre devis pour l'éclairage de la façade de l'église pour la fin d'année. L'intensité du projecteur n'étant pas concluant, la société REXEL propose un ampérage plus important pour un montant de 12 000€. M. BONNEAU refuse de donner suite à ce projet.

### **5 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS**

- **Cantine** : Mme PASCAULT-BRICAUD rapporte le bilan de la réunion entre le conseil d'école et des élus sur les problèmes de bruit au moment du repas. Il a été décidé de remettre en service le permis à points, à partir de janvier 2021, avec l'accord de la Directrice. Le permis sera signé par les parents et par l'élève.

Une élue propose l'idée d'un sonomètre avec des alarmes lumineuses en cas de dépassement de décibels. L'idée est approuvée par le conseil municipal et attend des devis pour la prochaine réunion.

Enfin, il a été demandé de changer la vaisselle pour les maternelles ; pour éviter un minimum de casse, les maternelles auront des assiettes incassables et moins fragiles.

- **Rencontre avec M. BIRÉ** qui consistait à la réflexion de la Communauté de Communes pour créer un pôle de proximité c'est-à-dire un regroupement de plusieurs communes pour échanger selon les besoins, du matériel, le personnel pour des remplacements ponctuels... Les élus pencheraient pour un rapprochement avec Foussais-Payré et Vouvant.

La Communauté de Communes souhaiterait connaître les disponibilités des terrains sur la commune (les différentes zones : artisanales, commerciales, de loisirs, urbanisables...), connaître les maisons vacantes et insalubres (dans le but de réhabiliter ces maisons) et souhaiterait étudier les liaisons douces entre les communes c'est-à-dire, par exemple, une piste cyclable entre deux pôles de proximité.

- **Réunion SPANC** : Le but de cette réunion était de revoir les tarifs d'assainissement car le budget qui devait s'équilibrer, suite à la prise de la compétence par la Communauté de Communes, est en déficit de 20 000€. L'objectif est de lisser une augmentation jusqu'en 2028 ; afin de ne pas avoir une hausse trop importante des tarifs, le contrôle des équipements aura lieu tous les 8 ans (au lieu de 6) mais sera financé tous les 2 ans par un impôt. A titre d'exemple de

hausse de prix : le contrôle pour le bon fonctionnement de l'assainissement passe de 95€ à 115€. Monsieur le Maire souligne que la Communauté de Communes classe dans l'une de ses priorités l'étude d'estimation d'une nouvelle station d'épuration à Mervent.

- **Réunion Office de Tourisme** : M. SABOURAUD rapporte les conclusions de cette réunion : le point d'information touristique s'installera, durant les 2 mois d'été, dans la salle de motricité de l'école, avec un coin exposition. Ce bureau sera ouvert le matin 6 jours sur 7. Les points info sur les lieux touristiques de Mervent (comme l'été passé) seront reconduits les après-midis. La Communauté de Communes a 2 autres projets pour les randonnées : développer 2 balades interactives en forêt avec l'aide d'une start-up angevine et créer des balades ludiques (dites « baludiques ») concentrées sur le centre bourg dont le but serait d'aider un personnage fictif dans une application téléphonique à travers un parcours. La Communauté de Communes injecte 10 000€ dans ce dernier projet.

Enfin, la Communauté de Communes mise beaucoup sur la création d'une plage à Mervent. M. SABOURAUD explique également qu'un projet d'aménagement des remparts est à l'étude ; il reçoit d'ailleurs un professionnel la semaine 51. M. SABOURAUD termine par le projet d'aménagement de la grange : malgré sa vue très agréable sur la retenue d'eau, son accès reste difficile car est en retrait, et n'est donc pas un lieu propice à un office de tourisme le reste de l'année.

## **6 – COVID-19 : DÉCISION SUR LE LOYER PROFESSIONNEL DU SALON DE COIFFURE**

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre du 2<sup>ème</sup> confinement, la gérante du salon de coiffure a demandé à prendre une décision sur son loyer comme lors du premier confinement. Les élus proposent de lui rembourser le loyer-bail correspondant à la durée de ce 2<sup>ème</sup> confinement (soit un mois).

## **7 – SYDEV : CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DE RÉALISATION D'UN RENFORCEMENT DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE**

Monsieur le Maire rappelle le projet de l'installation de la fibre sur Mervent. Le renforcement de ligne aux Ouillères est important et pourrait se faire pendant l'enfouissement des câbles. Plusieurs poteaux électriques seraient ainsi supprimés dans le centre des Ouillères, et 12 candélabres seraient installés. Pour un coût total des travaux d'environ 270 000€, la commune participe pour un montant de 50 894€ TTC (soit 19% du coût total).

## **8 – ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE DU CENTRE DE GESTION**

La Convention d'Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion arrive à son terme le 31 décembre 2020. Dans le cadre de leur fonction, les agents communaux sont soumis à des visites médicales (tous les 4 ans au maximum). Le fonctionnement de cette prestation est constitué de 2 éléments : une cotisation annuelle et un tarif à l'acte (46€ par

visite).

Tous les élus valident le renouvellement de ladite convention.

## **9 – CONVENTION DE GESTION DES PAPIERS DANS LES ESPACES DE TRAVAIL 2021-2025**

Monsieur le Maire explique qu'une convention existe actuellement entre le Sycodem et la commune de Mervent pour le ramassage des papiers usés du secrétariat, pour un montant de 0.80€ par caissette collectée.

Tout le conseil municipal accepte le renouvellement de cette convention.

## **10 – TARIFS COMMUNAUX – ANNÉE 2021**

Au vu du contexte actuel, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de location des salles (salle des fêtes de la Mairie et salle Jean-Louis Ripaud).

Les tarifs des concessions du cimetière ont été revu en 2018. La Commission Cimetière propose une réunion dans le courant de l'année prochaine afin d'étudier l'extension du columbarium.

Tous les élus décident de maintenir les tarifs communaux aux tarifs de 2020 pour 2021.

## **11 – DÉLIBÉRATIONS ET QUETSIONS DIVERSES**

- **Recensement de la population** : Avec le contexte du Covid, l'INSEE a décidé d'annuler le recensement de la population (prévu du 21 janvier au 20 février 2021) et de le repousser en 2022.
- **Rapport d'activité de la Communauté de Communes** : Lors de la dernière réunion de conseil, les élus ont adopté le rapport de la Communauté de Communes sans trop rentrer dans les détails (le rapport étant à la libre consultation des élus). Un membre de la Communauté de Communes se propose, lors d'un prochain conseil, de présenter les différents projets. Aucun élu ne s'oppose à cette initiative.
- **Ecole de Musique** : Monsieur le Maire a rencontré 2 personnes de l'école de Musique de Fontenay-le-Comte pour visiter les salles de la commune afin d'y préparer leur projet musical dans le but de décentraliser leur activité.
- **Bulletin municipal** : Mme SPENNATO informe l'assemblée que le BAT (bon à tirer) a été validé et envoyé à l'impression ce jour.
- **Vœux du Maire** : A cause des restrictions sanitaires, la cérémonie ne peut avoir lieu. Une note d'information sera glissée dans le bulletin afin de prévenir la population. Monsieur le Maire réfléchit à une autre façon d'exprimer ses vœux.
- **Antenne téléphonique** : Monsieur le Maire a rencontré un commercial de la société VALOCÎME (concurrent de TDF) qui propose de reprendre le terrain où se situe l'antenne à la

fin du bail avec TDF (en 2032) ; en attendant cette reprise, VALOCÎME verserait alors, un loyer complémentaire pendant la durée du reste du bail dans le but de racheter le pylône pour le louer à d'autres opérateurs téléphoniques. Cette proposition sera étudiée lors d'une prochaine rencontre avec la société VALOCÎME.

La séance est levée à 0h10

**Prochaine réunion de conseil : le vendredi 15 janvier 2021, à 20h30.**

**Lu et approuvé par M. le Maire**

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE DE MERVENT' and '(Vendée)' at the bottom. Two small stars are positioned on either side of the emblem.

**MEMBRES PRÉSENTS**

BOBINEAU Joël

PASCAULT-BRICAUD Evelyne

SABOURAUD Damien

SPENNATO Fabienne

BONNEAU Stéphane

ALLETRU Sonia

AUGUIN Denise

COLAS René-Louis

LARGETEAU René-Pierre

MIMAUULT Claire

NAULET Jean-Pierre

QUELEN Joël

ROMANO Guillaume

ROYER Stéphanie

VASSEAUD Céline